



Monsieur le Président du Comité Technique Local de l'Eure,

Vous nous avez convoqués pour un CTL dont le sujet principal est le Nouveau Réseau de Proximité. Nous avons de nombreuses fois exprimé, pour Force Ouvrière, notre opposition à ce nouveau réseau de proximité.

Mais revenons d'abord sur la crise sanitaire. Le sang-froid, l'agilité, la réactivité et le professionnalisme des agents de notre administration dans l'Eure ont été aussi importants dans les petites structures que dans les grandes.

Les agents ont fait preuve d'un sens du service public remarquable. Tous auraient mérité une prime. Ce n'est malheureusement pas le cas. Nous le déplorons.

Les agents des SIP, et tous ceux qui les ont secondés, ont réussi une campagne déclarative extrêmement compliquée. L'accueil téléphonique a très bien fonctionné en local. Avez vous le projet de garder cet accueil primaire dans nos services départementaux ?

Pour notre administration, la Direction a bien géré la crise, en particulier au niveau de la protection des agents. Et même, car c'est le moment de le faire, nous devons saluer le travail du service RH pendant cette pandémie, jusqu'à maintenant, au plus près des agents. En particulier auprès des agents à la santé fragile.

Nous externalisons notre accueil physique dans les Maisons de Services au Public, les paiements en espèces aux bureaux de tabac, le recouvrement contentieux aux huissiers privés, et le ménage de nos locaux à des entreprises de nettoyage. Les événements récents nous ont montré la grande difficulté d'adaptation de ces contrats à des circonstances exceptionnelles. A contrario, l'adaptation de nos agents, y compris pendant la campagne d'impôts sur les revenus a été à la hauteur. Et le sens du Service Public des Agents de la DGFIP mérite d'être souligné. Alors, qui est le plus efficace ?

Quant aux Maisons des Services au Public, elles ont été aux abonnés absents sur l'ensemble de la période.

Les points de contact buralistes pour payer en espèce sont au stade : « l'État envisage de les agréer dans l'Eure »... Où en sommes nous ? Qui sont ces buralistes au 1<sup>er</sup> juillet 2020 ? Et quelles procédures de contrôles vont être mises en place dans leur activité de service public financier ?

